



Formation professionnelle

« Le PLU bioclimatique dans mon arrondissement »

Un programme proposé par le CAUE de Paris En partenariat avec la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris

> Mardi 6 avril 2021 de 9h30 à 17h30

Session pour la mairie du 15e arrondissement

La Ville de Paris va entamer une importante révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de mettre en œuvre le premier PLU bioclimatique de France. L'objectif est d'accélérer l'adaptation du territoire parisien au changement climatique, en repensant l'orientation de l'aménagement de la ville pour les quinze prochaines années en l'inscrivant dans la contrainte réglementaire. Ce nouveau PLU traduira le projet urbain de cette nouvelle mandature à travers un document global, complet et opérationnel.

Cette révision du PLU s'appuie sur un ambitieux dispositif de concertation, qui constitue un outil majeur du processus de redéfinition de ce document juridique. La démarche de concertation réglementaire, mise en œuvre sur deux ans, sera l'occasion pour les arrondissements d'associer étroitement les citoyens à l'élaboration de ce nouveau règlement urbain.

Pour permettre aux équipes municipales des arrondissements de se saisir pleinement de ce dispositif de concertation et de construire un projet cohérent et partagé, le CAUE de Paris propose de mettre en place une offre de formation spécifique et territorialisée, à destination des élus d'arrondissement.

Présentation « Le PLU bioclimatique dans mon arrondissement »

CAUE de Paris

Le CAUE de Paris est une association départementale, créée par la loi sur l'architecture de 1977.

Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, à travers des missions de service public auprès de tous les parisiens :

- la sensibilisation de tous les publics dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement;
- la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels ;
- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions;
 le développement de l'esprit de participation du public aux projets architecturaux, urbains ou paysagers.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris 7 rue Agrippa d'Aubigné - 75004 Paris www.caue75.fr



OBJECTIFS

- > Comprendre le rôle du PLU, son processus de révision et le dispositif de concertation
- > Acquérir une culture urbaine partagée
- > Saisir l'articulation entre réglement et cadre de vie, pour imaginer la ville de demain

COMPÉTENCES VISÉES

- > Acquérir des connaissances en matière de règlements urbains
- > Savoir vulgariser et illuster le réglement auprès des habitants
- > Intégrer ces notions pour se mobiliser concrétement lors de la concertation dans son arrondissement

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques suivis d'échanges
- > Ateliers de travail à l'aide de supports cartographiques et photographiques

INTERVENANTS

> Exposés théoriques et animation des ateliers par les architectes et urbanistes du CAUE de Paris

PUBLIC CONCERNÉ

Élus d'arrondissement

Présentation « Le PLU bioclimatique dans mon arrondissement »

1

MARDI 6 AVRIL 9H30 - 13H00

MATINÉE

9h20 - 9h30 - accueil café

9h30 - 9h40

Introduction à la formation « Le PLU bioclimatique dans mon arrondissement »

9h40 - 10h10

Qu'est-ce qui fait l'identité de votre arrondissement?

Tour de table des participants

Présentation de références, photos, objets apportés par les participants

Discussion autour des perceptions individuelles et collectives

APPORT THÉORIQUE-PRÉSENTATION GÉNÉRALE

10h10 - 11h20

Introduction historique

- Histoire et rôle des règlements urbains à Paris
- Impact sur les formes urbaines : photographies, exemples et références à l'échelle de l'arrondissement

Pause

11h30 - 11h50

Les enjeux d'adaptation de la ville au changement climatique

- Le phénomène d'îlot de chaleur urbain
- Les pistes d'adaptation de la ville

11h50 - 12h30

Le PLU: définition et outils

- Qu'est-ce-que le PLU?
- Les principaux outils offerts par le PLU
- Présentation d'une étude de cas

12h30 - 13h00

Les enjeux du PLU bioclimatique

- Les objectifs du PLU bioclimatique
- Méthode de conception et gouvernance
- Calendrier de la révision

13h00 - 14h30

Pause déjeuner

Présentation « Le PLU bioclimatique dans mon arrondissement »

2

MARDI 6 AVRIL 14H30 - 17H30

APRÈS-MIDI

S'APPROPRIER LE PLU POUR S'ENGAGER DANS SA RÉVISION

14h30 - 14h50

Enjeux urbains de l'arrondissement

- Données générales et spécificités de l'arrondissement

14h50 - 15h00

Mise en situation pour comprendre l'architecture et l'urbanisme et s'approprier les outils du PLU

Ateliers thématiques en petits groupes, consigne

15h00 - 16h30

Atelier : Morphologie urbaine et bâti

- 1_ outils pour comprendre : filet de hauteur, gabarit, volumétrie, implantation
- 2_ enjeux urbains : réhabilitation, intégration des énergies renouvelables, architecture frugale
- 3_ identifier des points d'appuis à la concertation

Atelier: Patrimoine bâti et paysager

- 1_ outils pour comprendre : fuseaux de protection, patrimoine architectural et paysager
- 2_ enjeux urbains : limiter l'artificialisation des sols, valoriser le patrimoine du XXe siècle
- 3_ identifier des points d'appuis à la concertation

Atelier: Espaces libres

- $1_$ outils pour comprendre : espaces libres à protéger, coefficient de végétalisation
- 2_ enjeux urbains : gestion alternative de l'eau, désimperméabilisation, végétalisation, accueil de la biodiversité 3_ identifier des points d'appuis à la concertation

16h30 - 17h30

Restitution et mise en commun des ateliers

- Echanges et bilan à chaud de la journée 17h30 - Clôture de la journée